

# Éducation. Dans la Manche, de la maternelle au lycée, dans le public et le privé

## Une rentrée 2023 placée sous le signe de la sérénité

« **C'EST UNE RENTRÉE** qui s'annonce sereine. » C'est en ces termes que Stéphane Vautier, inspecteur académique de la Manche, a qualifié les conditions de cette rentrée scolaire dans la Manche pour les 78 008 élèves qui sont attendus dès aujourd'hui dans les écoles, collèges et lycées publics et privés du département.

Dans la Manche, pas de pénurie d'enseignants pour la rentrée dans le primaire : « Nous avons la totalité des enseignants dans le premier degré (2 300). Les débutants (au nombre de 45) ont déjà eu une période de formation. Sans compter une dizaine de contractuels qui ont été renouvelés. Le taux d'encadrement demeure très favorable avec, au premier degré, 21 élèves par classe au niveau élémentaire, un peu moins de 20 en maternelle. »

Et pour prendre en charge les élèves en situation de handicap, le département dispose de 836 accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). « Il y a un gros effort de formation. Dix-huit professeurs sont détachés pour apporter un soutien aux équipes éducatives. Pour les AESH, nous sommes toujours en tension dans certains territoires pour le recrutement. L'objectif est qu'il n'y ait aucune famille dans l'attente. »

### Effectifs en baisse

Les prévisions de l'inspection académique font état d'une perte de 1 048 élèves de la maternelle au lycée, public et privé confondus. Cette baisse touche tous les niveaux d'enseignement dans le département : 679 élèves dans le premier degré, 99 dans les collèges, 270 dans les lycées d'enseignement général et technologique ou professionnels.

### De bons résultats

L'inspecteur a salué l'excellence des résultats en juin dernier. 97,5 % des candidats au baccalauréat général ont été reçus, 91,3 % au baccalauréat technologique et 86,5 %

au baccalauréat professionnel. 92,6 % des élèves de 3<sup>e</sup> ont décroché leur diplôme national du brevet.

### École inclusive

Cette rentrée devrait voir une montée en puissance de l'école inclusive. « Nous avons créé dans la Manche six unités locales d'inclusion scolaire, 5 dans les collèges, 1 dans les lycées. C'est la première fois que nous en créons autant. Ce qui porte à 93 le nombre de classes Ulis (dont 35 en collèges). Soit bien au-delà des objectifs qui nous avaient été fixés. On s'achemine vers une classe Ulis par collège. Un objectif à moyen terme qu'on devrait atteindre. »

### Autonomie et audace

Dans le cadre de la démarche du Conseil national de la refondation Éducation, des projets peuvent être présentés par les établissements qui le souhaitent (écoles, collèges et lycées) pour améliorer la réussite, le bien-être des élèves et réduire les inégalités. « 104 projets ont déjà été déposés dans la Manche. 25 ont déjà reçu une validation. Ils seront intégralement financés pour un montant total de 250 000 euros. À Saint-Clair-sur-Elle, par exemple, un projet autour du bien-être dans la cour de récréation a été proposé par l'établissement. »

### Réseau d'éducation prioritaire

Les priorités ministérielles se déclinent bien évidemment dans la Manche. « Nous avons cinq réseaux d'éducation prioritaire dont quatre en zone rurale. Dans ces cinq réseaux, nous avons réalisé le dédoublement de toutes les grandes sections CP-CE1. Et au-delà de l'éducation prioritaire, pour l'ensemble des écoles, les classes CP-CE1 sont désormais plafonnées à 24 élèves. Les toutes petites sections sont comptabilisées. C'est un très bel outil pour améliorer l'entrée dans l'éducation pour ces élèves. »

### Maths et français, c'est fondamental

Des professeurs des écoles interviendront en classe de 6<sup>e</sup> pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux, essentiellement le français et les mathématiques. « On fait en sorte que si jamais on découvre des fragilités en 6<sup>e</sup>, on puisse les pallier. Nous avons remis en place deux dispositifs. « Devoirs faits » est un temps d'étude accompagné par un enseignant ou un assistant d'éducation pour réaliser les devoirs. Auparavant, le dispositif était facultatif et sur inscription des parents. Il est désormais obligatoire pour les 6<sup>e</sup> dans tous les collèges. L'accompagnement aura lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. » Chaque élève de 6<sup>e</sup> bénéficiera en outre d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français.

## Lutter contre le harcèlement

Parmi les autres priorités de l'inspection académique figurent le développement de la culture, le respect de la laïcité et la lutte contre le harcèlement. « C'est un fléau. Une situation de harcèlement met en fragilité l'enfant qui le subit et à moyen terme, fragilise le harceleur. Grâce au programme pHARe, cinq enseignants seront formés dans chaque établissement. Nous développons aussi le dispositif des ambassadeurs qui permet à des élèves volontaires et spécialement formés de détecter les situations de harcèlement. Ce seront en quelque sorte des lanceurs d'alerte, des agents d'influence capables de raisonner ceux qui sont auteurs de harcèlement. En 2023, nous avons recensé un certain nombre de cas avec des degrés de gravité très variables. Une cinquantaine de situations sont suivies. Mais situations ne signifient pas à chaque fois harcèlement. »

## Le cas du collège de Valognes

Il fut aussi question du poste de principal adjoint supprimé au collège Félix-Buhot de Valognes. « Nous avons ajouté un deuxième conseiller principal d'éducation et un demi-poste d'assistant d'éducation. C'est le collège qui a le meilleur encadrement vie scolaire de la Manche, voire de l'académie. Ce n'est peut-être pas le même rôle qu'un adjoint. Néanmoins, une partie du travail de l'adjoint est prise en charge par l'équipe pédagogique. Laissons au chef d'établissement le temps de prendre ses marques. »

Ludovic AMELINE



Stéphane Vautier, entouré de son adjoint Olivier Marti et de sa secrétaire générale Isabelle Cocoual, a fait le point sur les conditions de rentrée scolaire dans la Manche. L. A.